



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 5 septembre 2025

APPEL À LA GRÈVE

RASSEMBLÉ·E·S ET MOBILISÉ·E·S POUR TRACER LA VOIE DU PROGRÈS !

Dans un ultime soubresaut antisocial, le gouvernement à l'agonie s'enferme dans une rhétorique « d'austérité ou de chaos », au mépris des conditions de vie et de travail des salarié·e·s, tout en exonérant le patronat de ses obligations.

Pour l'UFCM-CGT, seule la construction d'une mobilisation d'ampleur, coordonnée, sur des bases revendicatives construites collectivement dans l'intérêt du plus grand nombre peut renverser le rapport de force !

Les ingénieur·e·s, cadres, technicien·ne·s et agent·e·s de maîtrise (Ictam) de la branche ferroviaire vivent quotidiennement les effets néfastes des politiques de l'entreprise et des gouvernements successifs au service du capital, qui nuisent à leurs conditions de vie et de travail, bloquent tout développement du service public ferroviaire et ne répondent ni aux besoins des usagers ni aux enjeux environnementaux.

La rigueur budgétaire, traduite dans le rapport de la conférence Ambition France Transports en juillet dernier, nourrit **une colère grandissante chez les Ictam**, confrontés à la perte de sens au travail, à l'isolement professionnel, aux suppressions de postes et à des parcours professionnels et de formation au rabais. De plus, le pouvoir d'achat des cheminot·e·s est largement attaqué, la rigueur s'appliquant également dans notre entreprise, la Direction ayant déjà annoncé ne pas tenir de NAO pour 2025 ! Nous devons la contraindre à revoir sa copie !

Face à la casse du service public ferroviaire et des droits des cheminot·e·s, l'UFCM-CGT appelle les Ictam à s'inscrire massivement, par la grève, dans la journée du 10 septembre, étape essentielle du processus revendicatif visant à exprimer la colère cheminote !

Les Ictam ont des conditions particulières de travail, imposées par la spécificité de leur métier, mais le plus souvent imposées par la direction de l'entreprise ! Cependant, cela n'empêche en rien que ces cheminot·e·s aient des droits ! Que ce soit sur la reconnaissance de la pénibilité (notamment des encadrants de proximité, de l'astreinte et de la charge mentale en perpétuelle augmentation), la mesure du temps de travail en lien avec un réel droit à la déconnexion ou la question des salaires, la conquête de droits nouveaux passera obligatoirement par une mobilisation de masse !

**Dans le prolongement des actions revendicatives déjà engagées, l'UFCM-CGT appelle à la grève et à la mobilisation unitaire et interprofessionnelle le jeudi 18 septembre !
Débattons collectivement des suites pour construire des actions revendicatives locales en proximité !**

L'UFCM-CGT revendique :

- une entreprise SNCF unique, publique et intégrée ;
- un nouveau Statut du travail cheminot ;
- une grille unique des salaires pour l'ensemble des cheminot·e·s de la branche ;
- l'extension de la liste des emplois repères à pénibilité avérée (ERPA) et des dispositifs de cessation anticipée d'activité (CAA) ;
- l'abrogation de la contre-réforme portant l'âge de la retraite à 64 ans.

**LE 10 SEPTEMBRE, EN GRÈVE ET EN COLÈRE !
LE 18, EN GRÈVE ET ON LÂCHE RIEN !**

